



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 67107

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la démographie médicale des orthophonistes. Dans le département des Deux-Sèvres, notamment dans le sud, la demande est très importante. Suite à plusieurs cessations d'activité pour causes diverses (retraite, déménagement...) il est pratiquement impossible d'obtenir un rendez-vous dans un délai inférieur à 10-12 mois. Ces professionnels se plaignent de ne pouvoir exercer leur métier dans de bonnes conditions et d'offrir à leurs patients les soins qu'ils sont en droit d'attendre. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que compte prendre le Gouvernement afin de favoriser l'installation d'orthophonistes dans les territoires ruraux en général et dans les Deux-Sèvres en particulier.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67107

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8689

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)